

Argent public

Le point sur les coûteux voyages d'une voiture municipale

En juin 2022, une voiture de la ville de Beauvais est passée 23 fois à la pompe en 30 jours. Le tout, payé par de l'argent public. Ce qui semble être la «voiture avec chauffeur» de Caroline Cayeux coûtait près de 1.000 € par mois aux Beauvaisiens. Rien qu'en carburant. Pas mal pour une voiture hybride.

À Beauvais, le dernier conseil municipal a soulevé un point épineux : comment sont utilisées les voitures de la ville qui roulent grâce à l'argent public ? L'opposante Roxane Lundy (Génération.s) avait mis en évidence la présence d'une voiture municipale à proximité des apparitions publiques de François Fillon, pendant la campagne présidentielle de 2017. C'est le maire Franck Pia (UDI) qui avait confirmé qu'il s'agissait de la voiture de Caroline Cayeux, alors maire de la ville. Une voiture dont tout le monde sait, selon lui, qu'elle était «avec chauffeur».

DES DÉPENSES PLUS IMPORTANTES QUE CE QUI A ÉTÉ ESTIMÉ EN CONSEIL

Ces déplacements qui, a priori, n'ont rien de municipaux, ont fait réagir en ville. Il n'était alors question que de quelques pleins d'essence, une somme d'argent peu conséquente. Mais, en plongeant plus profondément dans les factures Total énergies envoyées à la mairie, le problème prend une nouvelle ampleur. Une voiture municipale, qui se ravitaillait régulièrement à Paris, enregistre des pleins d'essence très fréquents. En général tous les deux jours, sur la période observée, entre 2021 et 2022, parfois deux fois par jour. Une consommation excessive

pour un véhicule de ce type. Il s'agirait d'une Citroën DS7 hybride capable de parcourir au bas mot 400 km entre deux passages à la pompe. C'est une estimation basse, plusieurs revues spécialisées font état d'une bien meilleure autonomie.

Mais, en gardant cette estimation basse, ce véhicule parcourait en moyenne 6 000 km par mois. Un chiffre qui n'est clairement pas en adéquation avec l'activité habituelle d'un maire. Cela revient à faire plus de 10 fois le tour de Beauvais tous les jours.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE JUSQU'EN JUIN, PUIS PLUS RIEN

Les factures consultées montrent que l'utilisation à outrance de cette voiture a commencé bien avant juin 2022. En 2021 déjà, plus d'une dizaine de pleins sont recensés dans les mois de pleine activité politique. Cette consommation s'accroît au printemps 2022. Jusqu'à ce pic du mois de juin. À partir de juillet, plus rien. Ce qui coïncide avec l'arrivée de Caroline Cayeux au poste de ministre. C'est alors l'État qui fournit voiture, chauffeur, et dispositif de sécurité.

Tous ces faisceaux concordant laissent peu de place au doute : Caroline Cayeux utilisait une voiture de la ville de Beauvais pour se rendre régulièrement à Paris. Le Code général des collectivités territoriales stipule que «le conseil municipal peut mettre un véhicule à disposition de ses membres ou des agents de la commune lorsque l'exercice de leurs mandats ou de leurs fonctions le justifie». Il n'est fait aucune mention d'un chauffeur. «Tout autre

avantage en nature fait l'objet d'une délibération nominative, qui en précise les modalités d'usage», précise l'article.

Dès lors, au vu des sommes d'argent public consacrées à cette voiture, et ce chauffeur, à une période où les économies faisaient régulièrement débat en conseil municipal, la justification de ces trajets se pose. Qu'est-ce qui, dans le mandat d'un maire de Beauvais, peut justifier que l'édile fasse autant de kilomètres vers la capitale ? A priori rien. Éventuellement une réunion de temps à autre, mais rien d'aussi régulier.

AUCUNE JUSTIFICATION POUR LE MOMENT

Caroline Cayeux a peut-être pu se rendre à Paris parce que c'est là qu'elle habite. Certaines factures proviennent d'ailleurs de la station Total la plus proche de chez elle. Mais c'est sa vie personnelle et pas son mandat de maire qui la pousse à s'éloigner autant de Beauvais.

À cette période, elle est également présidente de l'Agence nationale des collectivités territoriales (ANCT), ce qui implique des réunions dans la capitale. Mais, renseignement pris auprès de plusieurs connaisseurs du sujet, cela ne peut pas non plus être aux frais du mandat de maire de Beauvais. Et de toute manière la présidence de l'ANCT ne justifie pas autant d'allers-retours.

Donc rien ne semble justifier une telle consommation d'essence. Surtout qu'il faut ajouter le salaire du chauffeur aux frais de la ville. Alors que certains pleins ont été faits pendant des jours fériés. À cela s'ajoute encore le coût du véhicule en lea-



Caroline Cayeux était maire de Beauvais à cette période. Les frais s'arrêtent au moment où elle devient ministre.

sing, l'entretien avec l'achat régulier de lubrifiant, les consommations de nourriture et de boissons dans ces stations Total... Le coût final supporté par l'argent des Beauvaisiens pour ces déplacements parisiens est donc bien au-dessus des 1 000 € par mois.

QUELLE SUITE ?

La pression s'intensifie sur ce sujet. D'autant qu'il existerait un précédent. Le cas de Jean-François Coppé ressemble énormément à celui de Caroline Cayeux. Alors maire de Meaux et habitant du 16ème arrondissement de Paris, l'homme politique avait été épinglé par la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France pour ses trajets entre son domicile et la commune qu'il gérait. Plus récemment, c'est

Philippe Marini, maire de Compiègne, qui est visé par une enquête préliminaire pour l'utilisation d'une voiture municipale. Il est soupçonné d'avoir utilisé un véhicule payé par la ville pour se rendre régulièrement à Paris pour des raisons professionnelles. Ce qui est interdit.

À voir, donc, ce que deviendra le sujet qui concerne Caroline Cayeux. Mais on devrait encore en entendre parler dans cette campagne municipale.

Contactée par l'intermédiaire de son cabinet, la présidente d'agglomération ne s'est pas encore expliquée sur tous ces trajets. Dès que sa réponse sera prête, elle sera publiée.

Nicolas AUBOUIN

Quartier Argentine

Une tour évacuée suite à un incendie

Un incendie s'est déclaré en milieu d'après-midi dans le quartier Argentine de Beauvais ce samedi 29 novembre. Les sapeurs-pompiers sont intervenus dans la rue des Alpes pour tenter de maîtriser le feu. Peu après 16 h, leur intervention était encore en cours. Plusieurs personnes ont été prises en charge après avoir inhalé des fumées.

Selon les premières constatations, l'incendie s'est déclaré sur le perron d'un appartement du premier étage. Si des travaux étaient en

cours dans cet appartement, les causes du feu n'ont pas encore été confirmées. Toute la tour a dû être évacuée par mesure de sécurité le temps de l'intervention des secours. Sous la pluie, les habitants observaient les pompiers s'affairer dans le logement en feu.

PLUSIEURS RELOGEMENTS POSSIBLES

Le Premier adjoint Lionel Chiss était également présent sous la pluie pendant l'opération. «Nous atten-

dons de voir combien de relogements seront nécessaires», indique-t-il. Car, en plus de l'appartement d'où est parti le feu, l'incendie semble avoir endommagé le logement au-dessus.

N. A.

Les pompiers sont intervenus dans le quartier Argentine de Beauvais pour circonscrire l'incendie.

